

Règlement des cotisations

- Cotisations des membres IG B2B

- Frais de base, cotisations d'utilisation et d'infrastructure EcoHub

Les frais pour l'utilisation de la plateforme EcoHub sont prélevés par IG B2B et ensuite reversés à EcoHub SA.

Intermédiaires d'assurance (entreprises) (membres à part entière ainsi que membres partiels)

Cotisation de membre IG B2B & frais de base EcoHub

Cotisation par année*

Catégorie	Nombre de collaborateurs	Cotisation de membre IG B2B	Frais de base EcoHub	Total
Catégorie A	1–10 collaborateurs	CHF 845.00	CHF 455.00	CHF 1'300.00
Catégorie B	11–25 collaborateurs	CHF 1'495.00	CHF 805.00	CHF 2'300.00
Catégorie C	26–50 collaborateurs	CHF 2'795.00	CHF 1'505.00	CHF 4'300.00
Catégorie D	51–100 collaborateurs	CHF 4'095.00	CHF 2'205.00	CHF 6'300.00
Catégorie E	dès 101 collaborateurs	CHF 5'395.00	CHF 2'905.00	CHF 8'300.00

L'année de l'affiliation la cotisation annuelle est perçue au prorata.

Membres à part entière : nomination et élection par le comité directeur.

*Les brokers, actionnaires d'EcoHub SA, reçoivent un crédit de CHF 0.05/par action sur la facture annuelle d'IG B2B (jusqu'à 100% maximum de la cotisation de membre et seulement jusqu'à ce que le budget de développement initial de CHF 2.6M soit épuisé).

Cotisation d'utilisation EcoHub intermédiaires d'assurance (entreprises)

Montant par collaborateur, par mois, y compris le transfert des données

Catégorie	Nombre de collaborateurs	Cotisation d'utilisation EcoHub par collaborateur par mois
Catégorie A	1–10 collaborateurs	CHF 8.00
Catégorie B	11–25 collaborateurs	CHF 7.00
Catégorie C	26–50 collaborateurs	CHF 6.00
Catégorie D	51–100 collaborateurs	CHF 5.00
Catégorie E	dès 101 collaborateurs	CHF 4.00

Prestataires de solutions d'assurance et de prévoyance (membres à part entière)

Cotisation de membre IG B2B & frais de base EcoHub

Cotisation par année

Catégorie	Domaines d'activités ¹	Cotisation de membre IG B2B	Frais de base EcoHub	Total
Catégorie A	5 domaines d'activités	CHF 35'750.00	CHF 19'250.00	CHF 55'000.00
Catégorie B	4 domaines d'activités	CHF 29'250.00	CHF 15'750.00	CHF 45'000.00
Catégorie C	3 domaines d'activités	CHF 22'750.00	CHF 12'250.00	CHF 35'000.00
Catégorie D	2 domaines d'activités	CHF 9'750.00	CHF 5'250.00	CHF 15'000.00

L'année de l'affiliation la cotisation annuelle est perçue au prorata.

¹ Les domaines d'activités sont les suivants:

- domaines centraux
- non-vie / assurance choses et patrimoine
- non-vie / assurance de personnes
- vie individuelle
- vie collective

C'est le nombre de domaines d'activités dans lesquels l'assurance est active (liste FINMA) qui s'applique et non le nombre de domaines d'activités actuellement connectés via EcoHub.

Cotisation d'infrastructure¹ EcoHub pour prestataires de solutions d'assurances et de prévoyance

Cotisation par année

Catégorie	Domaines d'activités	Membre IG B2B ET actionnaire* EcoHub SA	PAS actionnaire* EcoHub SA
Catégorie A	5 domaines d'activités	CHF 0.00	CHF 40'000.00
Catégorie B	4 domaines d'activités	CHF 0.00	CHF 30'000.00
Catégorie C	3 domaines d'activités	CHF 0.00	CHF 20'000.00
Catégorie D	2 domaines d'activités	CHF 0.00	CHF 10'000.00

¹ La cotisation d'infrastructure ne sera pas facturée l'année de l'adhésion et sera facturée à 50 % l'année suivante.

*Les actionnaires d'assurance/prévoyance d'EcoHub SA ne paient pas de cotisation d'infrastructure jusqu'à ce que les CHF 2.6M initiaux soient épuisés ou que la somme des cotisations d'infrastructure non payées dépasse le total de l'investissement de l'actionnaire d'assurance/prévoyance. Pour les non-actionnaires d'EcoHub, la contribution reste inchangée.

Cotisation d'utilisation EcoHub pour prestataires de solutions d'assurances et de prévoyance

Montant par intermédiaire d'assurance (entreprise) activé par mois

Nombre d'intermédiaires d'assurance (entreprise) activés	Montant par intermédiaire d'assurance (entreprise) activés, par mois
Moins de 500 intermédiaires d'assurance (entreprise) activés	CHF 10.00*
Dès 500 intermédiaires d'assurance (entreprise) activés	CHF 6.00*

*50% de réduction pour les assureurs protection juridique (autorisation de la FINMA uniquement pour B17).

Fournisseurs de services

Cotisation de membre IG B2B & frais de base EcoHub

Cotisation par année

Statut	Présence sur la place de marché	Accès au SSO/IAM	Utilisation du DXP y compris le transfert des données	Cotisation de membre IG B2B	Frais de base EcoHub
Bronze	Oui			n/a	CHF 1'000.00
Argent	Oui	Oui		n/a	CHF 2'000.00
Or	Oui	Oui	Oui	CHF 1'000.00	CHF 2'000.00

L'année de l'affiliation la cotisation annuelle est perçue au prorata.

Depuis 2023, seuls les fournisseurs de services « Or » sont membres d'IG B2B. Les membres à part entière de cette catégorie sont nommés par le comité directeur.

Participation EcoHub au chiffre d'affaires sur la place de marché, par service

Les fournisseurs de services qui proposent leurs propres services sur la place de marché EcoHub versent à EcoHub AG une participation au chiffre d'affaires en pourcentage pour l'utilisation de la place de marché. De ce fait, il n'y a pas d'indication de coûts dans le règlement des cotisations des membres IG B2B.

Approuvé par les membres lors de l'assemblée des membres du 13 mai 2025.

Il s'agit d'une traduction. Seule la version originale en allemand fait foi.